

Communiqué de Presse :

Le 16 avril 2020

Amber Capital se félicite du rapport d'ISS qui soutient sa stratégie pour un Stronger Lagardère.

Amber Capital se félicite du rapport d'ISS qui soutient ses recommandations pour une transformation en profondeur du Conseil de Surveillance de Lagardère, ainsi que de la structure du Groupe.

ISS recommande, dans son rapport du 15 avril 2020, la fin des mandats de 50% des membres du Conseil de Surveillance actuel, dont le Président, et leur remplacement par les candidats proposés par Amber Capital. Ainsi, ISS reconnaît que le groupe a maintenant besoin d'un nouveau Conseil de Surveillance pour répondre aux priorités soulignées par Amber dans sa présentation disponible à l'adresse www.strongerlagardere.com, parmi lesquelles :

- Le contrôle des décisions prises par la gérance
- L'examen de la rémunération du gérant
- La transformation de l'actuelle structure en commandite en une société anonyme ordinaire
- La simplification de la structure de la holding existante et revoir ses coûts
- La résiliation de la convention de services conclue avec LC&M, qui externalise le comité exécutif.
- L'évaluation des performances du gérant avant la fin de son mandat en 2021.

Si Amber Capital se réjouit des recommandations d'ISS sur Lagardère, nous considérons néanmoins que les changements nécessaires à la transformation du Groupe supposent une refonte complète du Conseil de Surveillance. C'est pourquoi Amber invite à nouveau les actionnaires à voter pour l'ensemble de ses résolutions, y compris pour la nomination des huit candidats proposés.

C'est seulement sur cette base que Lagardère pourra ensuite libérer son plein potentiel. Le 5 mai, les actionnaires pourront changer les choses en votant pour un StrongerLagardere.

Contact presse

Charles-Henri d'Auigny
charles-henri@reputation-age.com
06 09 67 49 81